

CANCERS DE LA PEAU : LA FEBEA MOBILISÉE POUR SENSIBILISER AUX BONNES PRATIQUES SOLAIRES AVANT L'ÉTÉ

Alors que le nombre de nouveaux cas de cancers de la peau a plus que triplé entre 1990 et 2023, atteignant 17 922 nouveaux cas de mélanomes cutanés estimés en 2023, les Français restent encore insuffisamment protégés face aux rayons UV. Selon une étude OpinionWay pour la FEBEA réalisée en 2024, les réflexes de protection solaire sont loin d'être systématiques et adaptés aux situations d'exposition : des comportements à risque qui sont liés à des idées reçues en matière de santé et d'environnement.*

À l'approche de la période estivale, la FEBEA souhaite rassurer les consommateurs, alerter sur les idées reçues et rappeler les bonnes pratiques essentielles lors de l'exposition.

FACE AU SOLEIL ET AUX RISQUES DE CANCER, LES FRANÇAIS RESTENT INSUFFISAMMENT PROTÉGÉS

Malgré une légère amélioration des comportements, la majorité des Français ne se protège pas efficacement du soleil. Si 84 % déclarent utiliser de la crème solaire à la plage ou à la piscine, **seuls 31 % respectent la fréquence d'application recommandée (toutes les deux heures)**. Plus préoccupant encore et révélant une dangereuse banalisation du risque, **39 % estiment simplement qu'ils n'en ont « pas vraiment besoin »** - un taux qui grimpe à 46 % chez les hommes et les 25-34 ans.

Les expositions moins visibles, comme à la montagne, sur une terrasse ou dans un jardin, restent largement négligées : seulement 53 % utilisent de la crème solaire dans ces contextes. **De nombreuses idées reçues persistent**, comme celle selon laquelle le bronzage protégerait naturellement la peau (pensée partagée par 51 % des Français).

Les enfants ne sont pas suffisamment protégés non plus : 30 % des parents ne leur appliquent pas systématiquement de crème solaire. Quant aux travailleurs exposés (bâtiment, agriculture, pêche...), leur situation est encore trop peu médiatisée alors qu'elle nécessite une meilleure protection.

Parmi les freins évoqués : des **inquiétudes sur la santé (59 %)** ou **l'impact écologique des produits solaires (54 %)**, ainsi que leur aspect contraignant (38 %). La FEBEA rappelle pourtant que ces produits sont strictement encadrés pour garantir leur efficacité et leur sécurité, et que les marques innovent pour en réduire l'impact environnemental. Ainsi **tous les filtres autorisés par le Règlement Cosmétique sont sûrs pour la santé humaine**. Chaque type de filtre (organique ou minéral) présente ses propres avantages et inconvénients, dont l'évaluation toxicologique tient compte.



Face aux risques liés aux UV et leur effet sur la santé de la peau, la FEBEA réaffirme la nécessité de se protéger dès l'exposition au soleil. Nous devons continuer de rappeler que les risques liés à l'exposition au soleil, sans protection, sont mortels. Le vrai danger, c'est de ne pas se protéger ! alerte **Emmanuel Guichard, Délégué général de la FEBEA.**



COMMENT EST CALCULÉ LE SPF ET COMMENT GARANTIR LA SÉCURITÉ DES PRODUITS SOLAIRES ?

Le **SPF (Facteur de Protection Solaire)** indique le niveau de protection contre les UVB offert par un produit solaire. En Europe, la **méthode de référence** pour déterminer le SPF est la **norme internationale ISO 24444:2019**. Ce **test in vivo** consiste à appliquer le produit sur la peau de volontaires, puis à les exposer à une source UV contrôlée pour mesurer la dose nécessaire à l'apparition d'un coup de soleil, avec et sans protection solaire.

Le SPF est ainsi calculé en comparant la quantité d'UV nécessaire pour provoquer un érythème (rougeur) sur une peau protégée et non protégée.

De nouvelles méthodes alternatives, comme la méthode hybride HDRS (ISO 23698) ou la méthode 100 % in vitro (ISO 23675), sont en cours d'adoption pour compléter ou remplacer les tests traditionnels. Ces méthodes visent à améliorer la rapidité, la reproductibilité et l'éthique des tests, mais leur mise en œuvre nécessite encore des ajustements et une appropriation par tous les laboratoires.

En cas de différence de résultats obtenus avec des méthodes différentes, il convient de retester le produit avec la méthode initialement utilisée par le fabricant.

Tous les produits solaires vendus en France et en Europe doivent respecter ces protocoles stricts, garantissant ainsi leur efficacité et leur sécurité pour le consommateur. Avant leur commercialisation, ils font l'objet de **contrôles qualité rigoureux** et d'une **évaluation de sécurité par des experts indépendants.**

3 QUESTIONS AU DR. ANNY COHEN LETESSIER, DERMATOLOGUE

1. Quels sont les dangers d'une exposition aux UV sans protection ?

L'exposition aux rayons ultraviolets (UV) sans protection peut entraîner des effets délétères sur la peau, à court comme à long terme. Les UVB, bien que moins abondants que les UVA, sont très énergétiques et responsables des coups de soleil. Les UVA, présents en plus grande quantité, pénètrent plus profondément dans la peau et traversent même les vitres (pare-brises de voiture, fenêtres et baie vitrées). De plus, la lumière visible (lumière du jour) favorise et entretient la pigmentation.

Dès quelques minutes d'exposition aux UVB ou 20 minutes aux UVA, des modifications moléculaires apparaissent. Lorsque ces agressions se répètent, la peau peine à se régénérer correctement, favorisant le vieillissement prématuré (rides, taches brunes) et altérant le système immunitaire cutané. Sur le long terme, cette accumulation de dommages peut engendrer des affections plus graves comme des photodermatoses, des photoallergies, et surtout des cancers de la peau.

2. Quel est le lien entre cancers de la peau et exposition solaire ?

L'exposition au soleil est un facteur de risque majeur dans le développement des cancers cutanés. La peau enregistre toutes les expositions solaires accumulées depuis l'enfance, et leurs effets se manifestent souvent tardivement. **Les UV endommagent l'ADN des cellules cutanées, entraînant des mutations qui peuvent conduire à l'apparition de lésions précancéreuses et de cancers.** On distingue principalement deux types de cancers de la peau :

- **Les carcinomes (basocellulaires et épidermoïdes)** : représentant 90 % des cancers cutanés, ils sont majoritairement dus à des expositions chroniques aux UV. Les carcinomes basocellulaires, plus fréquents mais moins agressifs, se manifestent sous forme de nodules ou de lésions superficielles. Les carcinomes épidermoïdes peuvent évoluer vers des formes plus invasives avec risque de métastases.
- **Le mélanome** : beaucoup plus redoutable, il résulte souvent d'expositions solaires intenses et répétées, notamment des coups de soleil sévères dans l'enfance. Il peut apparaître sous forme de tache pigmentée irrégulière et évoluer rapidement. Il peut aussi apparaître après modification d'un « grain de beauté » (naevus) déjà existant.

Pour prévenir ces cancers, il est primordial d'adopter une photoprotection rigoureuse tout au long de la vie et de surveiller l'apparition de toute lésion suspecte sur la peau.

3. Quels sont les trois principaux conseils pour une exposition solaire raisonnée ?

Un bon usage du soleil permet de profiter de ses bienfaits sans s'exposer à ses effets néfastes. Voici trois règles essentielles pour une exposition maîtrisée :

1. **Éviter l'exposition entre 11h et 16h (heure solaire)** : c'est à ce moment que l'intensité des UV est la plus élevée,
2. **Se protéger avec des vêtements adaptés** : en cas d'exposition inévitable, privilégier les vêtements couvrants, chapeau à larges bords et lunettes de soleil. Ces protections physiques restent les plus efficaces.
3. **Appliquer généreusement et régulièrement une crème solaire à indice élevé (SPF 50+)** : pour une protection optimale il faut renouveler l'application toutes les deux heures, même avec un produit résistant à l'eau. En pratique, la quantité appliquée est souvent insuffisante, réduisant ainsi la protection réelle.

Adopter ces réflexes au quotidien permet de réduire considérablement les risques liés aux UV et de préserver la santé de sa peau sur le long terme.

LES IDÉES REÇUES : CLARISSE BAVOUX, TOXICOLOGUE ERT, CETHRA, ET ERWAN POIVET, PH, CONSEILLER SCIENTIFIQUE À LA FEBEA RÉPONDENT AUX IDÉES REÇUES

« J'ai mis de la crème solaire indice 50+, je peux rester en plein soleil toute la journée »

FAUX ! Il n'est pas recommandé de s'exposer aussi longtemps en plein soleil. Il faut éviter de s'exposer aux heures les plus chaudes et lorsque ce n'est pas possible, porter des vêtements de protection et renouveler l'application de crème solaire toutes les 2 heures.

« Je dois me protéger du soleil seulement si je vais à la plage »

FAUX ! Il faut se protéger du soleil, si l'indice UV est élevé (au dessus de 3) dès qu'il y a une exposition au soleil en terrasse, dans un parc, en balade...

« Les filtres solaires participent à la pollution marine »

FAUX ! L'effet des filtres solaires sur la pollution marine est à relativiser. Les filtres solaires ne représentent qu'une infime partie des substances chimiques rejetées en mer. En effet, on estime qu'entre 14 et 25 kilotonnes de crèmes solaires sont utilisées chaque année, dont 25% vont se disperser dans l'océan. Par ailleurs les filtres solaires ne représentent qu'entre 10 et 15% de la composition d'une crème solaire. À titre de comparaison, on estime que les activités humaines rejettent chaque année 0,5 million de tonnes de pesticides, entre 1 et 1,2 millions de tonnes d'hydrocarbure et de métaux lourds et environ 15 millions de tonnes de nitrate et phosphate (engrais agricoles). Les plastiques demeurent une source de pollution marine majeure : chaque année, entre 4,8 et 12,7 millions de tonnes de plastique terminent dans les océans*.

« Je n'ai pas besoin de me protéger du soleil en montagne »

FAUX ! Les UV augmentent de 10 % tous les 1000m. De plus il faut se méfier de la réverbération de la neige ou de l'herbe. S'il y a du soleil, il faut protéger les parties de son corps qui ne sont pas couvertes.

« Les filtres solaires sont-ils responsables du blanchiment des coraux »

FAUX ! Il n'existe pas de consensus scientifique sur l'impact des filtres solaires dans les milieux marins.

La FEBEA tient à rappeler que la fragilisation des coraux trouve majoritairement son origine dans les effets du réchauffement climatique, notamment du fait de l'augmentation de la température et de l'acidification des eaux comme l'a confirmé une étude du Centre Scientifique de Monaco (CSM) publiée en 2009 dans la revue Science et le dernier rapport de l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA) publié en 2024.

De manière générale, le secteur cosmétique agit pour concevoir des formules de produits de protection solaire qui assurent une protection optimale, tout en réduisant leur impact sur l'environnement. Par exemple, en utilisant moins de filtres, en introduisant des ingrédients d'origine végétale, ou biodégradables sans oublier les formules qui résistent à l'eau.

« On bronze quand même avec une protection solaire 50 ou 50+ »

VRAI ! On bronze même lorsqu'on applique une protection solaire 50+.

*Données issues du service de recherche du Parlement européen)

À PROPOS DE LA FEBEA

La FEBEA – Fédération des Entreprises de la Beauté, est le syndicat professionnel des entreprises du secteur cosmétique (parfumerie, maquillage, produits de soin, d'hygiène, de toilette ou capillaires). Elle rassemble près de 350 entreprises françaises de la beauté et du bien-être, dont 82% de TPE et PME.

CONTACTS PRESSE

FEBEA : Audrey Plaud Peauger – responsable de la communication – apeauger@febea.fr – 01 56 69 67 21
THE DESK – Guillaume Clédou Bourg – guillaume@agencethedesk.com – 06 10 61 62 50